



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

SciencesPo : justification de la mort de Quentin par des enseignants

Question écrite n° 13425

Texte de la question

M. Julien Odoul interroge M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur la gravité des propos révélés par un article du *Figaro* en date du 21 février 2026, mettant en cause deux enseignants de SciencesPo Paris, accusés d'avoir tenu des propos justifiant la mort de Quentin Deranque, un étudiant de 23 ans, lynché par des membres de la milice violente d'extrême gauche, la Jeune Garde. Selon cet article, des échanges sur une messagerie privée montrent des propos particulièrement choquants. On peut notamment y lire : « Ces nazillons ont récolté ce qu'ils cherchaient et ce à plus d'un titre » ; ou encore : « On comprend que Quentin a d'une certaine façon fort bien servi sa cause ». Dans un autre message, il est affirmé que les personnes présentes « sont venues chercher un affrontement et ils l'ont eu » et que l'on attendrait d'elles qu'elles « tendent l'autre joue ». Ces déclarations ne relèvent ni d'un débat académique ni d'une analyse distanciée des faits : elles constituent une justification explicite de la violence et une forme de légitimation morale de la mort d'un jeune homme. Lorsqu'elles émanent d'enseignants exerçant au sein d'un établissement prestigieux formant une partie des élites administratives et politiques du pays, elles prennent une dimension institutionnelle particulièrement grave. L'université et les grandes écoles ne peuvent devenir des zones franches idéologiques où l'extrême gauche bénéficie d'une indulgence permanente pendant que toute autre opinion est immédiatement clouée au pilori. À Sciences Po, on semble dérouler le tapis rouge aux militants radicaux lorsqu'ils justifient la violence, quand le simple soupçon de dérapage venu d'un autre camp déclenche enquêtes, communiqués et condamnations immédiates. Cette complaisance sélective installe une véritable culture d'impunité : on excuse, on contextualise, on comprend, dès lors que la violence est estampillée « antifasciste ». En laissant prospérer cette asymétrie morale, l'institution envoie un signal désastreux : certaines vies vaudraient moins que d'autres et certaines radicalités seraient acceptables parce qu'idéologiquement conformes. C'est un basculement grave, qui transforme des lieux de savoir en bastions militants et fragilise profondément la crédibilité intellectuelle et morale de l'enseignement supérieur. Aussi, il lui demande quelles procédures disciplinaires ont été engagées à l'encontre des enseignants concernés ; si le ministère entend rappeler avec fermeté les obligations déontologiques des personnels de l'enseignement supérieur, notamment en matière de respect de la dignité humaine et de neutralité politique comme religieuse ; et quelles mesures structurelles seront prises pour éviter que des propos s'apparentant à une forme d'apologie de la violence ne puissent être tenus par des enseignants sans conséquences.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13425

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2026](#), page 2050